Projet Parc naturel régional Baronnies Provençales

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

03 OCTOBRE 2012

N° 2012-09-06

Objet : Coopération LEADER avec deux territoires grec et corse sur la valorisation des productions locales - plan de financement prévisionnel

Vu la délibération N° 2011-07-03 du 25 mai 2011,
Vu la délibération N° 2012-06-14 du 22 mai 2012,

Un premier travail, engagé dans le cadre « DE L'IDEE AU PROJET », a eu pour objet d'identifier des partenaires et des axes concrets de coopération pour développer de nouvelles formes de valorisation de nos produits du terroir.
Ces partenaires sont :

- SMBP (GAL UAP) : tête de réseau et maître d'ouvrage d'un campus sur le thème des "nouvelles formes de valorisation" de nos produits du terroir (huile d'olive, plantes aromatiques et fruits)
- GAL grec d'Achaia : maître d'ouvrage d'un campus sur le thème de la valorisation de trois de leurs produits locaux (huile, vin, citrons)
- GAL Centre Corse : maître d'ouvrage d'un campus sur le thème des marchés de producteurs itinérants.

La visibilité des offres et la diversification des clientèles, en visant notamment les jeunes, sont deux enjeux majeurs pour développer la valorisation commerciale des produits agricoles des Baronnies Provençales, en particulier vers les pays du nord de l'Europe.

Dans les rayonnages des magasins, nos produits n'ont pas toujours une « lisibilité », une originalité à la hauteur de leur qualité. Par ailleurs, les produits locaux de qualité touchent souvent une clientèle relativement restreinte, plutôt aisée, plutôt âgée, à la fois pour des questions économiques, mais aussi pour des questions d'image et de positionnement marketing.

L'objectif de ce partenariat est d'offrir **un regard neuf** –l'œil de jeunes européens- sur les modes de valorisation possibles, de produire un panel de propositions concrètes, de susciter des réflexions et des propositions originales grâce à l'organisation de campus consacrés aux stratégies et initiatives de valorisation des productions agricoles.

Un travail préparatoire au campus sera fait avec les partenaires locaux (consulaires, syndicats de producteurs...), dans la sélection des produits sur lesquels les étudiants travaillerons.
Cette coopération doit aboutir :

- à l'élaboration de nouveaux packagings, ligne de produits et/ou nouveaux produits
- à l'identification de nouveaux débouchés économiques
- à faire ressortir des idées à intégrer dans la future stratégie 2014 / 2020

Proposition du plan de financement (Europe - FEADER, Régions, SMBP)

DEPENSES	MONTANT TTC (en €)	RECETTES	MONTANT TTC(en €)
■ Formalisation et fonctionnement des partenariats entre les 3 régions et entre les partenaires locaux (consulaires, syndicats de producteurs...)	5 300 €	Région Rhône-Alpes – 9 %	5 000 €
		Région PACA – 9 %	5 000 €
■ Organisation du campus 12 personnes pendant 21 jours (hébergement, logistique, intervenants…)	19 020 €	Europe - FEADER 323C – 55 %	29 903 €
■ Accueil d'un jeune volontaire (6 mois – 800 €/mois – hébergement, nourriture, indemnité)	4 800 €	Conseil Général de la Drôme – 7 %	3 593 €
■ Coordination globale et encadrement du campus – SMBP 35 journées * 230 € / jour	6 250 €	Autofinancement (Syndicat Mixte des Baronnies Provençales) – 20 %	10 874 €
■ Assistance technique et animation du campus Centre Méditerranéen de l'Environnement 300€ x 25j	7 500 €		
■ Publication du guide méthodologique: mise en page, traduction (En, Gr) et édition 1000 ex. (quote part SMBP)	1 500 €		
■ Réalisation d'actions suite aux propositions du campus en accord avec les consulaires, syndicats de producteurs concernés.	10 000 €		
TOTAL	**54 370 €**		**54 370 €**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD